

à mon avis, vu certaines décisions qui ont été prises.

Les politiques des sociétés de la Couronne créent inévitablement un problème: si elles sont bonnes, le Parlement n'en retire aucun mérite, mais si elles sont mauvaises, le Parlement et le gouvernement, qu'il soit formé par les honorables vis-à-vis ou par nous, en sont tenus responsables.

Franchement, monsieur l'Orateur, il m'est assez humiliant, à titre de député, de retourner dans ma circonscription et d'y être la cible des reproches et des critiques des contribuables à cause d'une décision prise par une société de la Couronne sur laquelle ni moi ni le Parlement n'avons droit de regard et au sein de laquelle nous ne pouvons même pas exprimer un point de vue au niveau des administrateurs. A mon avis, il n'y a aucun danger qu'un seul député impose ses volontés à une société de la Couronne.

M. Whelan: N'oubliez pas la BEI.

M. Walker: Mon ami d'Essex-Sud dit que la BEI pourrait fort bien utiliser les services d'un député. Je n'exempte ni la BEI ni aucune autre société de la Couronne ou office gouvernemental de l'avantage des services gratuits d'un député.

• (6.20 p.m.)

Le point suivant porte sur le relèvement du statut du député. Ces dernières années, on a eu tendance ici, non seulement grâce aux relations extérieures et aux communiqués, mais encore par de nouvelles occasions, à relever le statut du député et à essayer de mettre son expérience à contribution.

Nous, en cette Chambre, possédons une vaste expérience des affaires municipales ainsi que du domaine juridique, technique et autres. On a tenté de grands efforts afin de relever le prestige des députés. Une des meilleures façons d'atteindre cet objectif est de donner à un député l'occasion de participer au nom du Parlement et du contribuable, à l'administration de certaines sociétés de la Couronne. Je n'y vois aucune objection.

Un des problèmes du député de l'arrière-ban est qu'il doit aborder un vaste domaine de connaissances et essayer d'en savoir un peu sur tout. Un parlementaire pourrait se tracer une carrière en devenant expert dans un ou deux domaines; ainsi il serait très utile à la Chambre. Si nous avons des députés de n'importe quel parti qui, au cours

d'un débat, pouvaient nous donner des données que nous ne possédons pas toujours, la Chambre en tirerait un grand profit. Parfois, lorsqu'un ministre présente un rapport à la Chambre, il cite des renseignements qui, à mon sens, ne sont pas de son cru, mais proviennent d'une société de la Couronne.

Puis-je signaler une autre chose qui n'est peut-être pas généralement connue. Plusieurs sociétés de la Couronne ne sont pas assujetties à la surveillance de l'auditeur général. Sauf erreur, de nombreuses sociétés de la Couronne, surtout celles qui sont déficitaires, n'utilisent pas les services de l'auditeur général et ne tombent pas sous sa surveillance. L'auditeur général du Canada n'a pas, en ce qui concerne l'examen des livres, la même autorité sur les sociétés de la Couronne qu'à l'égard des ministères. A ce propos, les sociétés de la Couronne sont doublement exemptées de surveillance publique, pour ainsi dire, en ce qui concerne la dépense de fonds.

D'autres pays n'emploient pas les techniques dont j'ai parlé et je suis sûr que certains députés signaleront ce fait. Je puis dire aux députés que dans un pays on va plus loin à cet égard que je ne l'ai mentionné. Les membres des deux Chambres du Parlement suédois sont élus par le Parlement comme membres du Conseil d'administration de deux institutions de Suède qui sont sous la surveillance directe du Parlement, la Banque de Suède et le Bureau de la dette nationale. Les membres du Parlement sont élus pour trois ans. Ces députés, qui ont beaucoup d'expérience de la vie parlementaire, représentent tous les partis politiques démocratiques représentés au Riksdag. Les membres du Parlement sont nommés par le gouvernement aux conseils d'administration des sociétés d'État les plus importantes de la Suède comme l'*Ore Mining Company of Kiruna*, le monopole du tabac, *Kreditbanken*, banque nationale pour les opérations commerciales, la *Scandinavian Airlines System* et d'autres. En Suède, certains députés sont aussi élus par le gouvernement membres des conseils d'administration des sociétés d'assurance privées. Je ne propose pas que nous allions aussi loin dans notre pays.

Je crois qu'une lecture attentive de mon projet de résolution dissipera toute crainte chez ceux qui pensent que ma proposition nous entraînerait jusque-là. Elle rendrait, cependant, aux députés un de leurs droits fondamentaux et une de leurs responsabilités essentielles: savoir ce qui se passe avant d'être placés devant un fait accompli.